



Le président du Sénat distingue 17 entreprises performantes

Jeudi 31 mars, M. Gérard Larcher, président du Sénat, a primé 17 entreprises françaises pour la performance de leurs démarches de management selon le modèle d'excellence EFQM, dont Les Vignerons de Buzet. Cette reconnaissance importante est intervenue en clôture de la première édition de la Journée des entreprises du Sénat.

La Délégation sénatoriale aux entreprises a organisé le 31 mars 2016 la première Journée des entreprises, en prolongement d'initiatives engagées en vue d'encourager la croissance et l'emploi dans les territoires. La fin de journée, organisée en partenariat avec le groupe AFNOR, a permis de partager les facteurs du succès observés au sein de plusieurs entreprises performantes.

Le président du Sénat, M. Gérard Larcher, est intervenu pour remettre des diplômes à 17 entreprises sélectionnées pour leur démarche de management d'excellence, déjà reconnue selon le modèle EFQM - *European Foundation for Quality Management*.

Agilité, leadership, développement de stratégies intégrant leurs parties-prenantes, implication des équipes, amélioration permanente des produits et services sont autant de points communs à toutes ces entreprises.

Les Vignerons de Buzet, PME de quelque 100 salariés, ont reçu leur reconnaissance EFQM des mains de Gérard Larcher, au même titre que de grandes entreprises telles Valrhona ou Bosch.



Pierre Philippe, directeur général des Vignerons de Buzet aux côtés de Gérard Larcher, président du Sénat.

L'EFQM en bref

Le modèle d'excellence EFQM, dont le groupe AFNOR est le représentant en France, est un des outils managériaux les plus populaires en Europe. Utile pour donner de la cohérence à plusieurs projets stratégiques et insuffler une dynamique d'entreprise, il est utilisé par plus de 30000 organisations dans le but d'améliorer leurs performances. Par du benchmark, des évaluations internes ou externes, il les encourage à devenir des structures agiles, mieux adaptées aux rigueurs du contexte économique mondial actuel. Clubs régionaux, prix français et européens, l'EFQM suscite une dynamique forte auprès des entreprises.

A propos des Vignerons de Buzet

Les Vignerons de Buzet est une structure coopérative créée il y a 63 ans pour gérer le quasi-monopole de l'appellation située entre Bordeaux et Toulouse. La coop compte 100 personnes et regroupe près de 200 vignerons adhérents sur 1800 Ha de vignes.

Dès 2005, pour faire face à une conjoncture particulièrement délicate, Les Vignerons de Buzet ont initié une démarche de management dans une logique de développement durable. Cette stratégie s'est illustrée par une adhésion au collectif 3D (programme d'accompagnement des entreprises coopératives et agroalimentaires dans toutes les étapes de leur démarche RSE) et une évaluation AFAQ 26 000, niveau exemplaire, en 2014. Des initiatives désormais relayées par le modèle EFQM qui a permis de déployer le développement stratégique en mode projet et faciliter ainsi leur bouclage.

A propos du groupe AFNOR

Au service de l'intérêt général et du développement économique, le groupe AFNOR conçoit et déploie des solutions fondées sur les normes volontaires, sources de progrès et de confiance. Les missions d'intérêt général sont assurées par l'association dans le cadre d'un décret qui lui confère l'animation et la coordination du système français de normalisation, la représentation des intérêts français dans les instances européennes et internationales de normalisation, l'élaboration et la diffusion des normes volontaires. Les activités de formation, d'évaluation et de certification sont quant à elles dans un environnement concurrentiel et en respectent strictement les règles. La direction générale du groupe est assurée par Olivier Peyrat. Plus d'informations sur www.afnor.org

A propos de la Délégation sénatoriale aux entreprises

Créée fin 2014 à l'initiative du président du Sénat, M. Gérard LARCHER, cette délégation, composée de 42 sénateurs désignés à la représentation proportionnelle des groupes politiques, est chargée d'informer le Sénat sur la situation des entreprises, de recenser les obstacles à leur développement et de proposer des mesures visant à favoriser l'esprit d'entreprise et à simplifier les normes réglementaires applicables à l'activité économique, en vue d'encourager la croissance et l'emploi dans les territoires.

Pour recevoir le dossier de presse et en savoir plus sur les démarches des entreprises primées :

Contact groupe AFNOR :

Olivier Gibert - Tél : 01.41.62.85.55 presse@afnor.org [@AFNOR_RP](https://twitter.com/AFNOR_RP)

Contact presse Sénat :

Karine Rahuel – 01.42.34.25.13 – presse@senat.fr